

Communiqué de presse

Nomination

Olivia Guilhot, nouvelle associée du cabinet Voltaire avocats

Voltaire avocats annonce la cooptation d'une nouvelle associée. Cette promotion s'effectue dans un contexte de croissance continue du cabinet et confirme sa stratégie de développement interne. Olivia Guilhot rejoint à partir du 1^{er} février les quatre autres associés de Voltaire Avocats.



Titulaire d'un double cursus (Sciences Po/ Droit des affaires), Olivia Guilhot a commencé sa carrière en qualité de juriste en droit social au sein du groupe Bosch. Elle a fait ses premières armes en qualité d'avocate au sein de l'équipe sociale du cabinet August & Debouzy en 2009 avant de rejoindre le cabinet Voltaire avocats en 2013.

Spécialiste en droit du travail, elle intervient tant en conseil qu'en contentieux notamment sur des opérations de restructuration et des problématiques liées aux relations sociales.

Olivia Guilhot a également la charge de dossiers judiciaires individuels sensibles (notamment de salariés protégés et de cadres dirigeants) ainsi que de contentieux collectifs variés devant différentes juridictions.

Avec cette cooptation, le cabinet affiche 5 associés dont 3 femmes : David Guillouet, Anne Vincent-Ibarrondo, François Hubert, Louise Peugny et Olivia Guilhot.

- « Cette cooptation vient renforcer le positionnement du cabinet sur les restructurations d'entreprises » se réjouit David Guillouet, associé-fondateur du cabinet Voltaire.
- « *Un changement dans la continuité* », déclare Olivia Guilhot, enthousiaste à l'idée de relever ce nouveau challenge après plusieurs années de collaboration au sein du cabinet Voltaire.

A propos de Voltaire Avocats

Créé en 2005, Voltaire avocats, est un cabinet d'avocats spécialiste en droit social dont la pratique se déploie dans les domaines du conseil, du contentieux et de la formation. Les avocats du cabinet partagent une même capacité à résoudre des situations complexes dans les contextes les plus difficiles, une disponibilité totale pour les clients et la combativité dans la recherche de solutions innovantes. Reconnu pour sa haute technicité, le cabinet garde un lien fort avec la recherche : les associés enseignent des matières du droit social notamment à Paris II-Panthéon Assas et Lille. Le Prix de thèse Voltaire/Liaisons Sociales, qui récompense chaque année, un jeune chercheur en Droit social a été créé pour renforcer les liens entre les mondes universitaires et professionnels. Le cabinet met à disposition de ses clients et du public, une application dédiée à l'actualité du droit social et du droit de la sécurité sociale. Le cabinet dispose d'un bureau à Paris et d'un bureau à Lille.